



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 JUIN 2024

COMPTE-RENDU

Présents : Monsieur Pascal BOUGAULT
Mesdames Catherine MASSONS, Nicole THOIRAIN, Roselyne MULLER, Anny THUILLIER,
Monsieur Luc RAUDIN, M. Daniel THOIRAIN et M. Alain PLOIX ;

Excusés : M. Gautier LABESSE, M. Rémi GAY et Mme Kélène SAILLARD ;

Désignation du secrétaire de séance : a été désigné M. Luc RAUDIN.

- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 21 mai 2024.

- Délibération 13 : Achat de la propriété de M. TAMAR

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition de la propriété immobilière, C135 – C375 – C373, 8 rue des charmes de l'orme 10210 Les Loges-Margueron, dans les conditions décrites, moyennant 25 000 €, hors frais notariés ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition de l'immeuble et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- de prendre en charge les frais de notaire en relation avec cette acquisition.
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions aux taux maximum auprès de l'Etat, d'autres collectivités territoriales ou établissements publics ;
- de charger Monsieur le Maire de la conservation de l'acte notarié d'acquisition ;

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, d'acquiescer ce bien.

- Délibération 14 : Approbation de la nouvelle répartition du capital social de la société SPL XDEMAT

Le Conseil Municipal approuve le rapport de gestion 2023 de la société SPL XDEMAT.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- La relève des compteurs d'eau aura lieu mardi 9 et mercredi 10 juillet 2024.

Le Maire,

Pascal BOUGAULT

